

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 JANVIER 2015

2. ACCEPTATION DE DONNS ET LEGS (DÉLIBÉRATION N°2015.10)

[...]

Le président soumet à l'approbation des membres du conseil les dons et legs d'un montant de 2 303,15 €.

Nombre de votants :

Pour :

Les dons et legs sont acceptés à l'unanimité.

[...]

Fait à Paris, le 28 mai 2015,

Le président du conseil d'administration



Louis Gautier